

Maîtriser les risques pour vos salariés et vos clients



Conformité réglementaire, sécurité & ergonomie aux postes de travail, mise sur le marché & marquage CE des produits et procédés, le Cetim vous apporte un accompagnement indépendant et personnalisé.

VOS ATTENTES

Vous cherchez à :

- Garantir la santé/sécurité de vos salariés en respectant le Code du travail
- Mettre sur le marché des produits et des machines conformes à la réglementation (Directives conduisant au marquage CE, règlement Reach, ...)
- Concevoir des postes de travail ergonomiques et conformes aux exigences réglementaires
- Tourner vos contraintes en une opportunité de développement sur de nouveaux marchés (diversification par l'innovation)
- Répondre aux exigences spécifiques de vos clients et de vos marchés

NOS SOLUTIONS

Le Cetim vous accompagne sur :

- L'identification des réglementations et des normes applicables à vos activités, vos produits et vos process (outil T-kit)
- La démarche d'apposition du marquage CE des produits et machines que vous utilisez, modifiez, intégrez, fabriquez ou commercialisez
- L'analyse des risques selon les normes en vigueur (méthode IDAR)
- Le développement de fonctions de sécurité (outil SISTEMA, norme NF EN 13849-1, ...)
- La vérification de conformité (directives machines, basse tension, CEM, ESP, ...)
- La documentation technique et les notices d'instructions
- Le transfert des savoir-faire à vos équipes ([formations](#))
- L'ergonomie de vos postes de travail
- L'intégration de la robotique dans vos ateliers pour réduire la pénibilité et les TMS tout en préservant vos objectifs de productivité
- Les substances dangereuses et leur substitution (règlement REACH, ROHS, ...)
- L'exposition des personnes dans des environnements particuliers (pollution de l'air, bruit, ...)

VOS BÉNÉFICES

- Prise en compte pragmatique et au plus juste des obligations réglementaires en tenant compte de votre contexte spécifique et de vos besoins
- Avis apportés par une tierce partie indépendante et reconnue (participation active du Cetim aux travaux de normalisation sur le sujet)
- Garantie de la tenue de vos objectifs (productivité, rentabilité, adéquation avec les produits marchés)
- Préservation du capital humain de votre entreprise
- Réduction du temps et du coût relatif à la prise en compte de vos obligations réglementaires



Service Question Réponse

Tél. : +33 (0)970 821 680

sqr@cetim.fr

www.cetim.fr

